

maison de
l'architecture
ARCHITECTURE • URBANISME • PAYSAGE
ÎLE-DE-FRANCE

Prix des mémoires et des diplômes

Parrain 2025

Mathias Rollot
architecte et urbaniste

2025



Date limite d'envoi

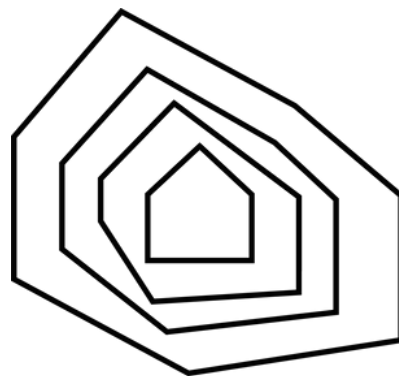
Le 22 septembre 2025



**Informations, et dépôt
des candidatures**

PRIX 2025 DES DIPLÔMES ET MÉMOIRES DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE ÎLE-DE-FRANCE

APPEL À
CANDIDATURES



maison de
l'architecture

ARCHITECTURE • URBANISME • PAYSAGE
ÎLE-DE-FRANCE

L'ambition de la Maison de l'architecture Ile-de-France est de construire des liens solides avec les écoles d'architecture. Dans cette perspective, nous avons deux objectifs : être un lieu de diffusion de la culture architecturale pour les étudiant.e.s, un lieu où l'on apprend, échange et expérimente ; être un espace de valorisation du travail réalisé dans les écoles.

Nous montons deux prix annuels qui récompensent le travail des étudiant.e.s des écoles franciliennes : le prix des diplômes et le prix des mémoires. Une exposition, une publication et une journée d'études permettront de rendre visible cette production et d'engager des débats sur les questions qui animent les jeunes architectes de demain.

Chaque année, nous demandons à un acteur du monde de l'architecture de parrainer les étudiant.e.s lauréat.e.s. L'édition 2025 est parrainée par Mathias Rollot, architecte et urbaniste.

Prix des diplômes de la Maison de l'architecture Ile-de-France

La Maison de l'architecture Ile-de-France récompensera le 13 novembre 2025 dix projets de fin d'études des écoles d'architecture franciliennes.

Candidature diplôme

Le dossier de candidature est à envoyer par mail avant le 22 septembre 2025 à l'adresse : **inscription@maisonarchitecture-idf.org**

Important : en pièce jointe du mail ; les wetransfer, drive, ne sont pas acceptés.

Le dossier de candidature devra contenir :

- la photocopie du certificat de scolarité 2024-2025
- un formulaire à remplir
- la présentation de votre diplôme sur deux A3, format PDF contenant un court texte de présentation et des documents graphiques. Seront indiqués sur ce document aussi le nom du candidat.e, le titre de son PFE, le nom de son école et le nom de ses directeur.ice.s d'études.

[Formulaire de candidature diplôme](#)

Jury

Un jury composé d'architectes, d'enseignant.e.s, de représentant.e.s de chaque école d'architecture francilienne, de la DRAC Ile-de-France, du club des Amis de la Maison de l'architecture Ile-de-France et des CAUE examinera les dossiers.

Exposition

Une exposition à la Maison de l'architecture Ile-de-France sera consacrée à la présentation des dix diplômes finalistes.

Prix des mémoires de la Maison de l'architecture Ile-de-France

La Maison de l'architecture Ile-de-France distinguera le 13 novembre 2025 dix mémoires.

Candidature mémoire

Le dossier de candidature est à envoyer par mail avant le 22 septembre 2025 à l'adresse : **inscription@maisonarchitecture-idf.org**

Important : en pièce jointe du mail ; les wetransfer, drive, ne sont pas acceptés.

Le dossier de candidature devra contenir :

- la photocopie du certificat de scolarité 2024-2025
- un formulaire à remplir
- un document A4 recto avec un résumé du mémoire, le titre, le nom de l'étudiant.e, le directeur.ice du mémoire et l'école
- le mémoire

Formulaire de candidature mémoire

Jury

Un jury composé de chercheur.euse.s et d'architectes sera mobilisé.

Journée d'étude

En parallèle de l'exposition des diplômes, la Maison de l'architecture Ile-de-France organisera une journée d'étude dans laquelle les étudiant.e.s lauréat.e.s du « prix des mémoires » présenteront leurs recherches : chaque présentation sera suivie de l'intervention d'un chercheur confirmé et reconnu afin d'engager un débat transgénérationnel.

Les présentations des lauréat.e.s seront suivies d'une table ronde avec les directriceur.ice.s des séminaires au sein desquels les mémoires lauréats ont été réalisés.

Pour toutes informations complémentaires :

Clémentine Tran-Sammarcelli - chargée de missions :

clementine.tran-sammarcelli@maisonarchitecture-idf.org

Téléphone : 01 42 09 31 81